

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VI.

MONTRÉAL, FÉVRIER 1888.

N° 10.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 7 février 1888. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: 92^e conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval — 86^e conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE: Une question d'orthographe et de prononciation. — LECTURE POUR TOUS: Pour la gloire — La légende et la vérité, La Chanson de Marie Stuart — Hygiène, Ventilation des appartements — La population de Montréal — Catholicisme en Angleterre — Variétés — Pensées diverses. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5^e sec. 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte, la paroisse de "Sainte-Elisabeth" (de Warwick), dans le comté d'Arthabaska, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 19 février 1883.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Saint-Paschal, dans le comté de Kamouraska, le canton Woodbridge et l'ériger en municipalité, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Village de Saint-Tite," tout le territoire qui forme actuellement l'arrondissement No 1 de la municipalité de la paroisse de Saint-Tite, dans le comté de Champlain, en y ajoutant le lot No 308 du cadastre, étant la propriété de Lous Dontigny, et le lot No 310 du dit cadastre appartenant à Eugène Desaulniers, et le reste de la dite paroisse sera et formera une municipalité sous le nom de "la paroisse de Saint-Tite;" le tout pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Sainte-Marguerite de Blairfindie, dans le comté de Saint-Jean, tout le territoire depuis et y compris le No 53 du plan ou livre de renvoi officiel de la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie, à aller jusqu'à l'extrémité sud-est de cette même paroisse, et l'annexer à la propriété de Saint-Valentin, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil du 25 janvier dernier (1888), de nommer Messieurs Gardner Gates Staunton, Mathew Sax Cornell, commissaires d'école pour la municipalité scolaire de Stanbridge Est, comté de Missisquoi, en remplacement de M.M.E.A. Eaton et O.R. Anderson, qui ont résigné.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 février courant (1888), d'ériger en municipalité scolaire les cantons "Duhamel," "Laverlochère" et "Guigues," dans le comté de Pontiac, sous le nom de "Témiscamingue."

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Saint-Malachy, dans le comté de Dorchester, tout le terrain d'environ cinq arpents de front sur trente de profondeur, occupé par Patrick Burns, et les deux terrains occupés séparément par Joseph Fitzmorris, de sept acres et demi de front sur trente de profondeur respective, ces trois lots situés sur le septième rang de Saint-Malachy, dans l'arrondissement No 4, les annexer à la municipalité de Saint-Edouard de Frampton Ouest, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Demande d'érection de municipalité scolaire en vertu de la 5e sec. 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire le canton Delisle, dans le comté de Chicoutimi, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton, sous le nom de "Le Saint Cœur de Marie."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 21 janvier dernier (1888), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Chambly, paroisse de Chambly.— M. Patrick Fryer, en remplacement de M. William Fryer, absent de la municipalité.

Comté de Laval, l'Abord-à-Plouffe.— M. Osias Lavoie, en remplacement de M. Ephrem Chartrand, absent de la municipalité.

Banlieue de N.-D. de Québec.— Docteur Edmond Gauvreau, en remplacement de feu Eleusippe Larue.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 21 janvier dernier (1888), de détacher de la municipalité scolaire de Forsyth, dans le comté de Beauce, tous les lots depuis et y compris le No 23 du canton Forsyth, jusqu'à la ligne du canton Dorset, et les annexer à celle de Saint-Sébastien d'Aylmer, dans le même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Demande d'érection d'une municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vic. ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte, la nouvelle paroisse de "Saint-Sylvere," dans le comté de Nicolet, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 7 d'octobre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 janvier dernier (1888), de détacher de la municipalité d'Aldfield, dans le comté de Pontiac, le territoire suivant, savoir :

Rang No 1. Lot No 8 jusqu'au lot No 54 inclusivement.

Rang No 2. Lot No 11 jusqu'au lot No 54 inclusivement.

Rang R.R.E. Lot No 1 jusqu'au lot No 16 inclusivement.

Rang R. R. W. Lot No 1 jusqu'au lot No 17 inclusivement, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Aldfield Sud."

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

De détacher les lots suivants du canton de Stanbridge, comté de Missisquoi, et les ériger en une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Stanbridge," à savoir :

Lot 15 et la moitié nord du lot 14 dans le 4e rang ;

Lots 14, 15 et la moitié ouest de 16 dans le 5e rang ;

Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et la moitié est et le quart nord-ouest du lot 12 dans le 6e rang ;

Lots 13, 18, 20, 21, 22, 23, moitié nord du lot 12, moitié est des lots 14, 15 et 16 et le quart est du lot 24 dans le 7e rang, tous du canton de Stanbridge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 février courant (1888), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, Rivière-au-Renard.— M. Auguste Lavergue, en remplacement du Révd J. Duret, qui a quitté la municipalité.

Comté de Saint-Maurice, Shawinigan.— M. Pierre Lemay, en remplacement de M. Raphaël Lamy, qui est malade.

Comté de Yamaska, Saint-François du Lac (paroisse).— M. Adolphe Verville, en remplacement de M. Ferdinand Lachapelle, absent.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 février courant (1888), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Pierre-Baptiste," dans le comté de Mégantic, la nouvelle paroisse de ce nom, avec les limites assignées par la proclamation du 21 avril 1887.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

MEMBRES DU BUREAU.

MM. l'abbé L. W. Leclaire, président ;
 U. E. Archambault, vice-président ;
 L'abbé S. Rouleau,
 L'abbé J. Quinlivan,
 F. X. Valade,
 W. Fahey,
 A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 7 février 1888.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U. E. Archambault, vice-président ;
 L'abbé J. Quinlivan,
 F. X. Valade,
 W. Fahey,
 A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ACADÉMIE.

1^{re} Classe.

Mme O. Beauvais, née Corinne Laberge,
 français.

ÉCOLE MODÈLE.

1^{re} Classe.

M. Lucien Tancrède Normandin, franç.
 Delles Marie Zéphirine Pelletier, do
 Marie Louise Exilda Lamarche, do
 Marie Louise Fournier, franç. et ang.
 Marie Denise Michaud, do do

ÉCOLE MODÈLE.

2^e Classe.

M. S. A. M. Véber, français.
 Delle Marie C. Clara Beaulne, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1^{re} Classe.

Delles Clara A. Dunn, franç. et anglais.
 Louisa Skelly, do do
 Céлина Gagnon, français.
 Marie Angéлина Foisy, franç. et ang.
 Marie Esther Foucreault, français.
 Delphine Eugénie Morin, do
 Eugénie Simard, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

2^e Classe.

Delles Joséphine Lapierre, franç. et ang.
 Giorgiana Cadieux, français.
 Paméla Prézeau, do
 Marie Louise E. Smith, anglais.
 Philomène Lacombe, français.
 Marie Eudoxie St-Germain, do
 Marie Léopoldine Cloutier, do
 Rose de Lima Robert, do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie	1	0	1
Ecole Modèle	7	3	10
Ecole Élémentaire	15	16	31
Totaux	23	19	42

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME.

Les anciens, qui étaient païens, avaient gravé sur le frontispice de leurs temples : Connais-toi toi-même. Cette parole qu'ils disaient dans leur sagesse bornée, nous devons la dire à nous-mêmes avec cette sagesse supérieure que nous enseigne la religion. C'est la religion en effet qui nous explique notre nature, notre origine et notre fin ; elle nous expose les lois qui nous régissent, notre faiblesse originelle, la place que nous occupons dans le monde, le terme où nous devons parvenir, et enfin les moyens dont nous sommes armés pour aller à la conquête de notre destinée.

Mais ce conseil de nous connaître nous-mêmes, ce n'est pas seulement la philosophie et la religion qui le donnent, c'est encore l'intérêt personnel. Comment se

gouverner, quel parti tirer de soi-même si l'on s'ignore? Quelle direction prendre, quel bien poursuivre si l'on ne se connaît pas?

Nous entrons dans le monde par une volonté qui n'est pas la nôtre; mais, quand nous y sommes, nous vivons à nos risques et périls; nous ne sommes pas comme ces animaux dépourvus de raison qui marchent fatalement, poussés par l'instinct: notre activité est intelligente; c'est avec liberté que l'homme répond ou ne répond pas à sa vocation, donne ou refuse son concours au Créateur; pour nous conduire, pour choisir, pour prendre les moyens d'arriver au but, nous devons nous connaître.

Il y a des personnes qui ne se connaissent pas. Elles s'ignorent parce qu'elles ne s'étudient pas. Elles ne veulent pas se regarder, se mettre en face d'elles-mêmes, sonder leur propre conscience, s'interroger et se répondre sincèrement.

DICTÉE ANGLAISE.

IMMORTALITY.

1. I lingered several weeks around the grave of my mother, and in the neighborhood where she had lived. It was the place where I had passed my own childhood and youth. It was the scene of those early associations which become the dearer to us as we leave them the farther behind. I stood where I had sported in the freedom of early childhood; but I stood alone, for no one was there with whom I could speak of its frolics. One feels singularly desolate when he sees only strange faces, and hears only strange voices in what was the home of his early life.

2. I returned to the village where I resided when I first introduced myself to my readers. But what was that spot to me now? Nature had done much for it, but nature herself is very much what we make her. There must be beauty in our souls, or we shall see no loveliness in

her face: and beauty had died out of my soul. She who might have recalled it to life, and thrown its hues over all the world, was — but of that I will not speak.

ARITHMÉTIQUE.

I. J'ai acheté les $\frac{3}{4}$ des $\frac{2}{3}$ du $\frac{1}{5}$ d'une propriété pour la somme de \$7845.60; combien vaut le reste de la propriété?

Réponse: \$70610.40.

Solution:

Les $\frac{3}{4}$ des $\frac{2}{3}$ du $\frac{1}{5} = \frac{1}{10} = \7845.60 ; $\frac{9}{10} = \$70610.40$.

II. Combien de bouteilles pourra-t-on remplir avec $8\frac{4}{5}$ gall. de vin si chaque bouteille contient la $\frac{1}{2}$ des $\frac{2}{3}$ des $\frac{4}{5}$ d'un gallon?

Réponse: 31.

Solution:

$\frac{1}{2} \times \frac{2}{3} \times \frac{4}{5} = \frac{4}{15}$; $8\frac{4}{5} \div \frac{4}{15} = 1\frac{24}{5} \div \frac{4}{5} = 31$.

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE FRANÇAISE.

L'ORGUEIL.

De tous les défauts que la nature à départis à l'homme, je n'en connais pas beaucoup que la philosophie ait estimés plus dangereux que l'orgueil. Quelles que soient vos qualités, quelque distingués que soient vos talents, si bonne que soit la route que vous avez commencé à suivre, l'orgueil, qui vous a laissé la liberté d'être modeste dans les instants qu'il n'a pas crus propices, vous surprendra au moment où vous vous y attendrez le moins. Comment tant de héros se sont-ils perdus? Comment se sont-ils donné à eux-mêmes le coup de la mort? par qui se sont-ils vu précipiter dans l'abîme? Par l'orgueil.

Nos forces ne sont pas sorties toutes-puissantes des mains du Créateur; il ne les a pas créées infinies; c'est bornées qu'il les a voulues. Pauvres humains,

qui vous êtes crus des demi-dieux, combien donc ne vous êtes-vous pas trompés ! Ne semble-t-il pas que vous n'avez été fait si grands, que vous n'avez monté si haut, que pour présenter au monde étonné le spectacle d'un chute plus complète ? Pour moi, qui les ai regardées tomber, ces victimes de l'orgueil, mon âme est toute confondue quand je pense à leur folie, et cependant ma débile raison ne va-t-elle pas, un jour ou un autre, se sentir entraînée à les imiter, elle qui les traite déjà d'insensés ?

—
 DICTÉE ANGLAISE.

ST. FRANCES OF ROME.

1. There have been Saints whose histories strike us as particularly beautiful, not only as possessing the beauty which always belongs to sanctity, whether exhibited in an aged servant of God, who for threescore years and more has borne the heat and burden of the day, or in the youth who has offered up the morning of his life to his Maker, and yielded it into His hands before twenty summers have passed over his head ; whether in a warrior king like St. Louis, or a beggar like Benedict Labre, or a royal lady like Ste. Elizabeth of Hungary ; but also as uniting in the circumstances of their lives, in the places they inhabited, and the epochs when they appeared in the world, much that is in itself poetical and interesting and calculated to attract the attention of the historian and the man of letters, as well as of the theologian and the devout.

2. In this class of Saints may well be included Francesca Romana, the foundress of the religious order of the Oblates of Yor di Specchi. She was the model of young girls, the example of a devout matron, and finally a widow, according to the very pattern drawn by St. Paul.

COMPOSITION FRANÇAISE.

SUJET.

Mort de Mgr Racine, évêque de Chicontimi. Incidents de voyage ; cérémonies funèbres, etc.

—
 COMPOSITION ANGLAISE.

WINTER.

The scenes around us have assumed a new and chilling appearance. The trees are shorn of their foliage, the hedges are laid bare, the fields and favorite walks have lost their charms, and the garden, now that it yields no perfumes and offers no fruits, is like a friend in adversity, forsaken. The tuneful tribes are dumb, the cattle no longer play in the meadows, the north wind blows. " He sendeth abroad his ice-like morsels : who can stand before his cold ? " We rush in for shelter.

But winter is not without its uses. It aids the system of life and vegetation ; it kills the seeds of infection ; it refines the blood ; it strengthens the nerves ; it braces the whole frame. Snow is a warm covering for the grass, and, while it defends the tender blades from nipping frosts, it also nourishes their growth. When the snow thaws, it becomes a genial moisture to the soil into which it sinks ; and thus the globe is replenished with nutriment to produce the bloom of spring and the bounty of autumn.

Winter has also its pleasures. I love to hear the roaring of the wind ; I love to see the figures which the frost has painted on the glass ; I love to watch the red-breast with his slender legs, standing at the window, and knocking with his bill to ask for the crumbs which fall from the table. Is it not pleasant to view a landscape whitened with snow ? To gaze upon the trees and hedges dressed in such sparkling lustre ? To behold the rising sun laboring to pierce the morning fog, and gradually causing objects to emerge

from it by little and little, and appear in their own forms; while the mist rolls up the side of the hill and is seen no more?

Winter is a season in which we should feel gratitude for our comforts. How much more temperate is our climate than that of many other countries! Think of those who live within the polar circle, dispersed, exposed to beasts of prey, their poor huts furnishing only wretched refuge! They endure months of perpetual night, and by the absence of heat almost absolute barrenness reigns around. But we have houses to shelter us, and clothes to cover us, and fires to warm us, and beds to comfort us, and provisions to nourish us. How becoming, in our circumstances, is gratitude to God!

ARITHMÉTIQUE.

I. Un marchand possède les $\frac{7}{8}$ d'une propriété évaluée à \$48000. Il vend les $\frac{3}{8}$ de sa part à B, et la $\frac{1}{2}$ du reste à C; combien reçoit-il de B et C respectivement et quelle part lui reste-t-il?

Réponse: B=\$25200.

C = 8400.

Reste = $\frac{7}{10}$.

Solution:

$\frac{3}{8}$ de \$48000 = \$25200; \$48000 - \$25200 = \$16800; $\frac{1}{2}$ de \$16800 = \$8400.

Puis

$\frac{3}{8}$ de $\frac{7}{8}$ = $\frac{21}{40}$; $\frac{7}{8} - \frac{21}{40}$ = $\frac{35}{40} - \frac{21}{40}$ = $\frac{14}{40}$; $\frac{1}{2}$ de $\frac{14}{40}$ = $\frac{7}{40}$.

II. Combien de temps faudra-t-il qu'une certaine somme reste à intérêt simple à 4 $\frac{1}{2}$ % pour que les intérêts produisent les $\frac{4}{5}$ de cette somme?

Réponse: 17 ans, 9 ms, 10 jours.

Solution:

A 100% cette somme se doublera en un an. En divisant 100% par 4 $\frac{1}{2}$ % on trouve que la somme se doublera en 22 ans, 2 ms et 20 jours. Les $\frac{4}{5}$ de 22 ans, 2 ms et 20 jours = 17 ans, 9 ms, 10 jours.

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur d' x dans l'équation suivante:

$$\frac{3x}{7} - 5 = 29 - 2x.$$

Réponse: $x=14$.

Solution:

$$\frac{3x}{7} - 5 = 29 - 2x$$

$$3x - 35 = 203 - 14x$$

$$3x + 14x = 203 + 35$$

$$17x = 238$$

$$x = 14.$$

II. Un poteau se trouve à avoir $\frac{1}{5}$ de sa longueur dans la terre, $\frac{3}{7}$ dans l'eau, et 13 pieds hors de l'eau; quelle est la longueur totale du poteau?

Réponse: 35 pieds.

Solution:

x = longueur totale

$$\frac{x}{5} = \text{ " en terre}$$

$$\frac{3x}{7} = \text{ " dans l'eau}$$

$$13 \text{ pds} = \text{ " hors de l'eau}$$

$$\frac{x}{5} + \frac{3x}{7} + 13 = x$$

$$7x - 15x + 455 = 35x$$

$$22x - 35x = -455$$

$$-13x = -455$$

$$x = 35.$$

MESURAGE.

I. Un terrain triangulaire a 7 arpents de superficie et la hauteur du triangle est de 4 arpents; quelle est sa base?

Réponse: 3 $\frac{1}{2}$ arpents.

Solution:

$$7 \div 4 = 1\frac{3}{4}. 1\frac{3}{4} \times 2 = 3\frac{1}{2}.$$

II. Quel est le rayon d'un cercle dont la surface égale 452.3904 verges carrées?

Réponse: 12 verges.

Solution:

$$\text{Le carré du rayon} = \frac{452.3904}{3.1416} = 144$$

verges, et le rayon égale $\sqrt{144} = 12$ verges.

A.-D. LACROIX,

École Montcalm

Secrétaire.

ou

146, rue St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Quatre-vingt-douzième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 28 janvier 1888.

PRÉSENTS :—M. l'abbé T. G. Rouleau, assistant principal ; B. Lippens, J. Prémont, écriers, inspecteurs ; MM. Jos. Létourneau, président ; F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, C. Lefèvre, J. Ahern, A. Guay, P. Provençal, J.-E. Aubé, J. Dutil, S. Giguère, A. Vallée, J. Perron, J. Paradis, J. Dion, A. Savard, F.-X. St-Laurent, J. D. Frève, MM. E.-P. Roy, J. Jobin, ecclésiastiques ; et les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le président lit une lettre de M. J. Magnan, secrétaire, informant l'association qu'il ne pourra pas se trouver à son poste, vu les nombreuses occupations qui le retiennent. Sur quoi M. J.-D. Frève est appelé à agir temporairement comme secrétaire.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. F.-X. Toussaint fait quelques remarques très importantes sur la manière dont on enseigne encore la géographie et l'arithmétique dans la plupart de nos écoles primaires.

On s'applique trop, dit-il, à faire réciter par cœur aux enfants des leçons qu'ils ne comprennent pas. Il n'y a pas assez de gymnastique intellectuelle quand il s'agit d'enseigner ces deux branches. Si on leur parle du Canada, on n'ose pas avancer plus loin, de crainte de franchir trop tôt la frontière des États-Unis. Alors, rendus à l'étude de l'Amérique ou de l'Europe, les enfants oublient bientôt le Canada, faut-il y revenir assez souvent.

Il faut faire voyager sans cesse sur la carte murale, tantôt par bateau à vapeur, tantôt par chemin de fer. Soit, par ex-

emple, faire charger un navire au Chili, de peaux, fruits, etc., puis faire transporter ces effets à Québec ou à Montréal. Les enfants apprennent ainsi les différents moyens de transport, les produits des pays étrangers ; puis ils pourront nommer les ports de mer, les formes gouvernementales des divers États, etc., sur le parcours de leur voyage, qui sera pour eux un excellent exercice aussi intéressant que pratique.

M. Toussaint insiste aussi sur l'enseignement des exercices de calcul oral, surtout ceux qui se rattachent aux usages de la vie pratique, de manière à donner à l'enfant une habileté, une promptitude et une sûreté suffisantes pour qu'aucune difficulté commerciale ne l'arrête au cours d'une solution.

M. J.-B. Cloutier donne ensuite lecture d'une conférence très intéressante et très pratique sur la calligraphie. Il s'attache surtout à faire sentir l'importance qu'il y a pour les instituteurs d'apporter à l'enseignement de cette branche tout le soin possible. Il traite ensuite la question au point de vue théorique et pratique, et démontre, par de nombreux exemples, qu'il faut faire analyser l'écriture comme on fait analyser des phrases de français lorsqu'on enseigne la grammaire, c'est-à-dire, faire décomposer les lettres dans leurs éléments les plus simples, en faisant donner aux élèves la raison des choses. Après avoir parlé des différentes méthodes employées, il ajoute que les séries de cahiers que nous avons aujourd'hui dispensent l'instituteur de se casser la tête pour savoir laquelle il doit adopter, puisque toutes ces séries sont faites avec le plus grand soin et sont copiées les unes sur les autres ; mais ces cahiers, pour être employés avec efficacité, ont besoin des explications du maître et de démonstrations sur le tableau.

M. l'inspecteur Lippens félicite M. Cloutier sur l'utilité de cette conférence

et partage sa manière de voir dans la marche à suivre pour cet enseignement.

Le maître, dit-il, doit tracer d'abord, en même temps qu'il donne ses explications, les lettres au tableau noir, sous les yeux des enfants, afin que ces derniers voient les mouvements du maître et puissent plus facilement l'imiter sur le tableau noir, ces lettres étant groupées de deux ou trois à la fois ; mais il faut une surveillance très active de la part du maître, pour que les élèves puissent concentrer tous leurs efforts sur une imitation aussi parfaite que possible des modèles proposés.

Après avoir parlé longuement de la différence qu'il y a entre l'écriture européenne et l'écriture américaine, il se prononce en faveur de cette dernière parce qu'elle est beaucoup plus simple, plus naturelle et plus facile dans ses éléments, et nous permet d'écrire avec une plus grande rapidité.

M. Lippens lit ensuite un extrait du "Moniteur des Instituteurs primaires" sur l'abus que l'on fait encore dans les écoles primaires de l'enseignement de l'analyse grammaticale et logique. On tient trop à la décomposition des mots, à la méthode obligée, à la formule aride, au squelette du mot qui ne dit rien à l'intelligence de l'enfant ; l'analyse grammaticale comme logique n'est particulièrement que du domaine oral.

En fait d'analyse grammaticale, dit M. l'inspecteur, on pousse trop loin la décomposition des parties de la phrase ; on cherche quand même à anatomiser, à disséquer des expressions inséparables ; c'est agir comme une couturière qui, sous prétexte de prendre le patron d'un habit, le réduirait en charpie, en donnant pour raison que les fibres de l'étoffe sont des éléments en core plus simples que les morceaux qu'on a assemblés pour faire l'habit en question.

Analyser, continue M. Lippens, serait, selon moi, de faire connaître aux enfants

l'espèce des mots, la place qu'ils occupent dans le discours, la manière de les orthographier ; le reste est une question oiseuse.

Il est ensuite question du fonds de retraite. MM. J. Prémont, inspecteur, F.-X. Toussaint, J. Létourneau émettent diverses opinions sur les sujets proposés.

Proposé par M. J. Ahern, secondé par M. J.-B. Cloutier, et résolu :

Qu'une humble adresse soit présentée à la Législature provinciale, la priant d'amender la 49-50 Vict., chapitre 28, en ajoutant à la section 11, après les mots "le fonctionnaire marié," les mots : "les fonctionnaires mariés avant le 1^{er} juillet 1886, et qui se sont conformés aux dispositions de la 43-44 Vict., chap. 22, n'ont pas de retenue additionnelle à payer pour les années écoulées avant la mise en force de la 49-50 Vict., chap. 27, afin d'assurer une demi-pension à leurs veuves."

2^o En ajoutant à la section 42 de la 49-50 Vict., chap. 27, les mots : "et cet acte n'a pas d'effet rétroactif."

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. B. Lippens, et résolu :

Que M. J.-Bte Cloutier et M. J. Ahern soient choisis pour préparer et présenter cette adresse à la Législature provinciale, au nom des membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. J. Ahern, et résolu unanimement :

1^o Que les membres de cette association désirent que la "Commission administrative de la Caisse des Instituteurs" donne aux fonctionnaires de l'enseignement des reçus pour chacune des sommes d'argent qu'ils payent à la Caisse des Instituteurs comme retenue sur leur salaire ;

2^o Que, pour rendre plus expéditif et moins onéreux l'envoi de ces reçus, le Bureau d'Éducation soit prié de les adresser aux secrétaires-trésoriers des

municipalités scolaires en même temps que la subvention aux écoles primaires, en renfermant dans la même enveloppe le chèque de la subvention et le reçu pour chaque fonctionnaire de l'enseignement dont le Bureau d'Education se sera payé la *retenue*;

3° Que l'hon. M. Gagnon, secrétaire provincial, et l'hon. M. G. Ouimet, surintendant de l'éducation, soient le plus tôt possible informés de ces résolutions, afin qu'elles aient leur effet dès la prochaine distribution de la subvention aux écoles primaires de cette province.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. Abdon Guay, et résolu :

1° Que les membres de cette association, après avoir considéré attentivement, dans l'Acte de la Caisse des Instituteurs, la clause qui exige qu'un fonctionnaire de l'enseignement ait enseigné au moins dix ans pour avoir droit à une pension, regrettent que, d'après cette disposition du susdit acte, dans le cas de leur décès avant dix années d'enseignement, les instituteurs seraient forcément privés de faire bénéficier de la Caisse des Instituteurs leur veuve ou leurs enfants, lors même que leur *retenue* aurait été payée pendant neuf ans.

2° Qu'en conséquence, c'est leur plus grand désir que cette clause soit supprimée, et remplacée par la suivante, savoir : Que, dans le cas où un fonctionnaire de l'enseignement décéderait avant d'avoir payé sa *retenue* pendant dix ans, les sommes d'argent qu'il aurait jusque-là versées pour lui ou pour sa femme, soient remboursées à sa veuve, et, dans le cas du décès de cette dernière, aux enfants du fonctionnaire de l'enseignement : la même disposition s'appliquerait également dans le cas d'une institutrice qui, étant veuve, décéderait dans les mêmes circonstances et laissant des enfants.

A la prochaine réunion, M. Jos. Magnan traitera un sujet ; et M. A. Vallée donnera une conférence sur la *Géologie*.

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, le 26.

Par ordre,

J.-DAVID FRÈVE,
Secrétaire *pro tempore*.

Quatre-vingt-sixième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 27 janvier 1898.

La séance s'est ouverte à 9½ heures du matin, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

Présents : MM. les abbés Verreau et Santoire ; MM. H. Desrochers, N. Caron ; MM. U. E. Archambault, J. O. Cassegrain, F. X. P. Demers, L. A. Primeau, M. Emard, A. LeBlond de Brumath, L. A. Brunet, A. Chatigny, J. T. Dorais, J. Archambault, T. M. Reynolds, J. W. Townley, J. Leitch, E. LeRoy, J. M. Tremblay, H. B. Granger, W. H. Tétrault, J. A. Brisebois, J. C. Curotte, C. Dupuis, A. B. Gélinas, P. U. Barhélémy, J. N. Perrault, J. N. Desroches, F. Verner, R. de la Cueva, A. Allaire, L. J. R. Bellefeuille, H. Rondeau, N. Nolin, L. T. Allaire, M. A. Black, J. Roch, R. E. Ducharme, O. Aubry, N. Latrémouille, J. Soucy, N. Bélisle, J. M. Guérin, B. Meloche, J. H. Bergeron, J. S. Teasdale, Ed. Colfer, J. Cadotte, P. Provost, C. LeBlanc et les élèves de de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière conférence.

Au sujet des réunions des derniers jeudis de chacun des mois de janvier et mai, M. le président croit, pour plusieurs raisons, qu'il vaudrait mieux les abolir.

Tous les membres présents partagent cette opinion.

M. U. E. Archambault prie le Conseil général d'administration de vouloir bien s'occuper de la motion qu'il a déjà présentée concernant les Inspecteurs d'éco-

les, afin que ces Messieurs soient considérés comme membres honoraires de l'Association.

M. le président présente à l'auditoire M. le professeur L. A. Brunet.

Ce Monsieur, avec le talent qu'on lui connaît, entretient l'assemblée pendant près d'une heure. La mort d'un ami, avec lequel il était lié d'amitié, lui inspire une magnifique notice biographique dont voici un pâle résumé :

M. Jos. A. Manseau, dit M. Brunet, est né en 1837 à St-Polycarpe, comté de Soulanges. Son père était instituteur. Sa vertueuse mère, dès l'enfance, jetait dans son cœur les principes qui font le chrétien accompli, le citoyen exemplaire.

A l'âge de douze ans, le jeune Manseau, avec son instruction, pouvait gagner le pain de chaque jour. Il entra comme commis chez M. Duckett, M. P. P., alors marchand de l'endroit. Quelques années après, fatigué de respirer la poussière des magasins, il prit conseil de son parent, le grand vicaire Manseau, et entra au collège de Joliette.

Ses études collégiales terminées, il devint professeur de cette institution, et s'acquitta de cette charge avec un succès remarquable.

Sa santé, qui jusque-là avait toujours été chancelante, s'affaiblit davantage : il dut prendre congé de l'Etablissement.

Un an plus tard, on le retrouve le principal employé de la maison J. B. Rolland & fils, libraires. Chrétien avant tout, M. Manseau rendit de grands services à la jeunesse par le choix minutieux qu'il fit des livres qui devaient être livrés au commerce de la librairie. Après trois années d'un labeur incessant chez les Messieurs Rolland, il entra en société avec M. Boucher, marchand de musique ; puis devint professeur à l'Académie du Plateau.

Là, comme partout ailleurs, M. Manseau se distingua par son ardeur au travail et par l'accomplissement de tous ses

devoirs. C'est vers ce temps qu'il reçut de France un diplôme d'honneur pour sa célèbre méthode d'enseigner l'art si utile de la Sténographie.

Ses confrères d'alors n'oublieront jamais les aimables et excellentes qualités dont il était doué. Et c'est avec un bien vif chagrin que, le 30 octobre dernier, ils apprirent que ce chrétien vertueux, ce catholique sincère n'était plus.

Il avait rendu à Dieu sa belle âme faite pour le ciel.

“ Ainsi nous mourons feuille à feuille,
Nos rameaux jonchent le sentier ;
Et quand vient la main qui nous cueille,
Qui de nous survit tout entier ? ”

M. le président dit : Il est bien consolant de rencontrer des âmes d'élite qui cultivent la mémoire du cœur.

M. Brunet n'a pas voulu que le nom de M. Manseau demeurât enseveli sous le froid linceul de l'oubli ; il est venu jeter des fleurs sur sa tombe, élever un monument à sa mémoire.

N'oublions pas les amis disparus, ajoute M. le président : “ En la personne de feu M. l'inspecteur McMahan, décédé à la fin du mois de décembre dernier, l'Association a perdu un de ses membres les plus dévoués à la cause de l'Education.”

M. L. A. Primeau dit qu'il appartient par alliance à la famille Manseau. Il remercie cordialement M. Brunet d'avoir fait la biographie de son parent.

Lecture de M. J. W. Townley sur *les Langues*.

M. T. M. Reynolds prie, au nom de l'Association, M. Townley de vouloir bien accepter ses plus sincères remerciements, à l'occasion de l'intéressante conférence qu'il vient de donner aux instituteurs.

M. le président fait remarquer à l'assemblée qu'à la conférence du mois de mai dernier, un comité fut nommé pour s'enquérir des moyens à prendre pour sauvegarder les droits relatifs au fonds de

pension de la veuve du fonctionnaire, pour les années écoulées entre 1880-86.

Conséquemment, il demande à M. J. O. Cassegrain, le président de ce comité, de vouloir bien donner son rapport.

M. Cassegrain s'exprime à peu près comme suit :

Le comité s'est réuni plusieurs fois et n'a pu avoir d'entrevue avec l'honorable premier ministre de la province, à cause de ses occupations multiples.

Après une étude approfondie de la clause 11^e de l'Acte 49. 50 Vict., ch. 27, le comité en est venu à la conclusion suivante, savoir :

“ Qu'il est urgent de s'adresser à la législature pour que la sect. 11^e de l'Acte des pensions ” soit modifiée de manière que la loi actuelle n'ait point d'effet rétroactif.”

Sur proposition de M. B. Meloche, appuyée par M. L. A. Brunet, le rapport du comité, avec l'amendement proposé, est adopté par la majorité des membres de la conférence.

M. D. Archambault, délégué de l'Association à la Commission administrative, est heureux de pouvoir annoncer à la conférence que le “ Fonds de réserve des fonctionnaires de l'Enseignement primaire ” s'élève maintenant à 150,000 dollars, et, à ce propos, il parle des sacrifices que se sont imposés les vieux instituteurs.

L'article IV de la loi est ensuite discuté. MM. F. X. P. Demers, A. Chatigny, L. A. Primeau, A. P. Gélinas, W. H. Tétrault sont tous d'avis que les instituteurs, pour établir d'une manière certaine que la retenue exigée chaque année a été payée, doivent recevoir une quittance de la commission scolaire dont ils relèvent ou du département de l'Instruction publique. En conséquence, M. F. X. P. Demers, secondé par M. A. Chatigny, propose, et il est résolu :

“ Que M. le délégué de cette Association reçoive instruction d'informer la

Commission administrative, à sa prochaine réunion, que c'est le désir de tous les instituteurs d'avoir un reçu pour tout argent payé par eux au Fonds de pension.

M. H. B. Granger propose, appuyé par M. J. H. Bergeron :

“ Que le comité nommé à la dernière conférence, pour protéger les droits des instituteurs, soit continué dans ses fonctions, afin de préparer les requêtes aux diverses branches de la législature et autres documents qui pourraient être nécessaires à la passation de l'amendement proposé dans le rapport adopté. A cet effet, cette Association lui délègue tous les pouvoirs nécessaires.”

Après quelque discussion, cette proposition est adoptée.

L'heure étant expirée, M. C. Dupuis propose, appuyé par M. F. X. P. Demers, que le sujet de discussion : “ Quelle est la meilleure méthode d'enseigner l'histoire et quelle en est l'utilité pour l'éducation de l'enfance ? ” soit renvoyé à la prochaine réunion. Adopté.

Et la séance est ajournée au dernier jeudi de mai prochain, à 7½ heures précises du soir.

C. LEBLANC,
Secrétaire.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

Difficultés que présentent l'orthographe et la conjugaison de certains verbes.

I

Dans l'univers physique, le mal *concourir* (ind. présent) au bien, et rien ne *nuire* (ind. présent) à la nature.— En *lire* (part. présent) cet écrivain, on *conclure* (ind. présent), on *sentir* (ind. présent) le travail.— Le soleil *étinceler* (ind. présent) à l'horizon.— Je *m'abstenir* (ind. futur) de toute observation.— Les plantes *vivre* (ind. présent).— Le sage *suivre* (ind. présent) les conseils de la raison.— Les

vertus de l'âme *naître* (ind. présent) de la raison.—Le mariage *se dissoudre* (ind. présent) par la mort de l'un des conjoints.—Un hasard *dissoudre* (passé indéfini) les liens de cette vie secrète.—Le penchant naturel à la bienfaisance *exclure* (ind. présent) l'avarice.—Ils *exclure* (passé indéfini) de leurs temples toute espèce d'ornements.—Il a de la grâce et de l'originalité, deux qualités rares parce qu'elles *s'exclure* (ind. présent) l'une l'autre.—Les fruits *se confire* (ind. présent) ordinairement au sucre ou à l'eau-de-vie.—Les refus ne *valoir* (ind. présent) rien que *confire* (part. passé), encore *falloir*-il (ind. présent) beaucoup de sucre pour en ôter l'amertume.—La cavalerie carthaginoise *valoir* (ind. imparfait) mieux que celle des Romains.—Charles-Quint *mourir* (passé défini) dans un couvent.—Les glaces infranchissables des pôles *recéler* (ind. présent) des fossiles antédiluviens.—Malheureux qui *préférer* (ind. présent) l'argent à l'amitié.—Trop de respect *mener* (ind. présent) à la crainte.—La force et la prudence *pouvoir* (ind. présent) tout pour nous rendre heureux.—Il ne *pouvoir* (ind. futur) commander à ses larmes.—Il *pouvoir* (cond. présent) survenir une circonstance qui *changer* (sub. imparfait) la face des choses.—Enée *aller* (passé défini) en Italie après la prise de Troie.

CORRIGÉ.

Dans l'univers physique, le mal *concourt* au bien, et rien ne *nuît* à la nature.—En *lisant* est écrivain, on *conclut*, on *sent* le travail.—Le soleil *étincelle* à l'horizon.—Je *m'abstiendrai* de toute observation.—Les plantes *vivent*.—Le sage *suit* les conseils de la raison.—Les vertus de l'âme *naissent* de la raison.—Le mariage *se dissout* par la mort de l'un des conjoints.—Un hasard *a dissous* les liens de cette vie secrète.—Le penchant naturel à la bienfaisance *exclut* l'avarice.—Ils *ont exclu* de leurs temples toute espèce d'ornements.—Il a de la grâce et de

l'originalité, deux qualités rares parce qu'elles *s'excluent* l'une l'autre.—Les fruits *se confisent* ordinairement au sucre ou à l'eau-de-vie.—Les refus ne *valent* rien que *confits*, encore *faut-il* beaucoup de sucre pour en ôter l'amertume.—La cavalerie carthaginoise *valait* mieux que celle des Romains.—Charles-Quint *mourut* dans un couvent.—Les glaces infranchissables des pôles *recèlent* des fossiles antédiluviens.—Malheureux qui *préfère* l'argent à l'amitié.—Trop de respect *mène* souvent à la crainte.—La force et la prudence *peuvent* tout pour nous rendre heureux.—Il ne *pourra* commander à ses larmes.—Il *pourrait* survenir une circonstance qui *changeât* la face des choses.—Enée *vint* en Italie après la prise de Troie.

II

Nous *vivre* (passé défini) ainsi dix ans au sein de l'amitié.—Une bonne religion *se soutenir* (ind. présent) d'elle-même, et je *craindre* (ind. présent) que celles-là ne soient mauvaises dont les ministres *appeler* (ind. présent) le secours du pouvoir.—La bonne foi *craindre* (ind. présent) de s'attirer le moindre reproche.—Un mot échappé s'envole et ne *revenir* (ind. présent) plus.—Je vous *envoyer* (ind. futur) le personnage ; *accueillir*-le (impératif) selon ses mérites.—Nous *mourir* (ind. présent) de faim.—La haine *naître* (ind. présent) des injures et de l'envie.—La mer et les vents *se taire* (ind. présent) à la voix du Seigneur.—Ils *faire* (passé défini) un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontraient, car les membres coupés *gésir* (ind. imparfait) çà et là.—C'est dans le sang-froid que *gésir* (ind. présent) la fermeté.—Les grandes pensées *venir* (ind. présent) du cœur.—Quiconque *croire* (ind. présent) que tout *mourir* (ind. présent) avec nous *devoir* (ind. présent) regarder les animaux et les sots comme plus heureux que les hommes et les gens d'esprit.—

Vos bienfaits ne *mourir* (ind. futur) jamais dans ma mémoire.— La complaisance nous *faire* (ind. présent) des amis, la vérité des ennemis.— La chose la plus aisée *devenir* (ind. présent) pénible, quand on la *faire* (ind. présent) à contre-cœur.— L'homme vertueux ne *craindre* (ind. présent) ni ne *haïr* (ind. présent) personne.— J'aime les gens qui *dire* (ind. présent) oui pour oui, non pour non.— L'idée du bonheur nous *mener* (ind. présent) à Dieu.— Le poisson *voir* (passé indéfini) l'hameçon ; il ne *vouloir pas* (passé indéfini) mordre à l'appât.— Ces deux hommes *se mordre* (ind. présent) toujours quand ils sont en présence l'un de l'autre.— La lune *se lever* (ind. futur) bientôt.— Je *juger* (passé défini) à son air qu'il était fort inquiet.— Je me *jeter* (passé défini) tout habillé sur mon lit.— On ne *l'interrompre* (ind. présent) pas ; ou l'écoute aussi longtemps qu'il *vouloir* (ind. présent) parler.— Le pape *intervenir* (passé défini) dans le différend de ces peuples.— Je ne *savoir pas* (ind. imparfait) par où je *pouvoir* (cond. présent) commencer.

CORRIGÉ.

Nous *vécûmes* ainsi dix ans au sein de l'amitié.— Une bonne religion *se soutient* d'elle-même, et je *crains* que celles-là ne soient mauvaises dont les ministres *appellent* le secours du pouvoir.— La bonne foi *craint* de s'attirer le moindre reproche.— Un mot échappé s'envole et ne *revient* plus.— Je vous *enverrai* le personnage ; *accueillez-le* selon ses mérites.— Nous *mourons* de faim.— La haine *naît* des injures et de l'envie.— La mer et les vents *se taisent* à la voix du Seigneur.— Ils *firent* un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontraient, car les membres coupés *gisaient* çà et là.— C'est dans le sang-froid que *gît* la fermeté.— Les grandes pensées *viennent* du cœur.— Quiconque *croit* que tout *meurt* avec nous *doit* regarder les animaux et les sots comme plus heureux que les hommes et les gens d'esprit.—

Vos bienfaits ne *mourront* jamais dans ma mémoire.— La complaisance nous *fait* des amis, la vérité des ennemis.— La chose la plus aisée *devenir* pénible, quand on la *fait* à contre-cœur.— L'homme vertueux ne *craint* ni ne *haït* personne.— J'aime les gens qui *disent* oui pour oui, non pour non.— L'idée du bonheur nous *mène* à Dieu.— Le poisson *a vu* l'hameçon ; il n'a pas *voulu* mordre à l'appât.— Ces deux hommes *se mordent* toujours quand ils sont en face l'un de l'autre.— La lune *se lèvera* bientôt.— Je *jugeai* à son air qu'il était fort inquiet.— Je me *jetai* tout habillé sur mon lit.— On ne *l'interrompt* pas ; on l'écoute aussi longtemps qu'il *veut* parler.— Le pape *intervint* dans le différend de ces deux peuples.— Je ne *savais pas* par où je *pourrais* commencer.

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE.

I LES BONS CAMARADES.

Un jeune dragon, en garnison à Lyon, venait d'être blessé d'une manière si dangereuse, qu'il était désormais hors d'état de servir ou d'exercer un métier. Il n'avait pas droit non plus à une pension.

L'aumônier du camp, auquel on s'était adressé pour lui chercher une position, n'en peut trouver qu'une, celle de garde de station au chemin de fer, Mais le directeur fait observer que le dragon ne sait pas lire, et que, cette condition indispensable manquant, la demande ne peut être accueillie.

Deux larmes coulent sur les joues du candidat ; elles émeuvent le directeur, qui promet une place si, d'ici à peu de mois, le brave militaire se faisant écolier, parvient à savoir lire et écrire. Tout est accepté ; on se met l'œuvre. Une personne charitable donne l'instituteur. Mais, autre difficulté, il faudra vivre, et comment gagner assez ? Les anciens compagnons du

dragon sont là, et ils adoptent pour le temps d'épreuve le soldat écolier, dont l'avenir est désormais assuré. (Extrait des *Petites Lectures*.)

II. LE GRAND PARLEUR.

Ce que quelques-uns appellent babil est proprement une intempérance de langue qui ne permet pas à un homme de se taire. Vous ne contez pas la chose comme elle est, dira quelqu'un de ces grands parleurs à quiconque veut l'entretenir de quelque affaire que ce soit : j'ai tout su, et si vous vous donnez la patience de m'écouter, je vous apprendrai tout. Et si cet autre continue de parler : Vous avez déjà dit tout cela, songez, poursuit-il, à ne rien oublier. Fort bien, cela est ainsi ; car vous m'avez heureusement remis dans le fait ; voyez ce que c'est que de s'entendre les uns les autres. Et ensuite : Mais que veux-je dire ? ah ! j'oubliais une chose ; oui, oui, c'est cela même, et je voulais voir si vous tomberiez juste dans tout ce que j'ai appris. C'est par de telles ou semblables interruptions qu'il ne donne pas le loisir à celui qui lui parle de respirer. Et lorsqu'il a comme assassiné de son babil chacun de ceux qui ont voulu lier avec lui quelque entretien, il va se jeter dans un cercle de personnes graves qui traitent ensemble de choses sérieuses, et les met en fuite. Un grand causeur, en un mot, s'il est sur les tribunaux, ne laisse pas la liberté de juger ; il ne permet pas que l'on mange à table ; on lui fait avouer ingénument qu'il ne lui est pas possible de se taire, qu'il faut que sa langue se remue dans son palais comme le poisson dans l'eau et que, quand on l'accuserait d'être plus *babillard* qu'une hirondelle, il faut qu'il parle. (LA BRUYÈRE.)

III. LA LUZERNE.

La luzerne, originaire de l'Asie, est cultivée depuis les temps les plus reculés en Europe. La facilité de sa culture,

l'abondance de ses récoltes et la qualité de ses produits la font placer au premier rang des plantes fourragères. Si, de plus, on considère que, grâce à ses racines très longues et très puissantes, elle n'épuise presque pas la couche superficielle du sol, celle dans laquelle les céréales, le blé, l'avoine, etc., puisent tous leurs aliments ; qu'enfin, lors du défrichement, elle laisse à la terre qui l'a portée une somme relativement considérable d'engrais sous forme de feuilles et surtout de racines, on comprendra sans peine toute l'importance d'une pareille introduction dans la culture de ce pays.

IV. LA LUZERNE (*suite*).

La luzerne végète avec vigueur dans les climats tempérés ; les chaleurs de l'été et les sécheresses prolongées ne peuvent lui nuire beaucoup, car le sous-sol toujours frais dans lequel plongent ses racines lui fournit constamment assez d'humidité. Elle ne redoute pas non plus les hivers les plus rigoureux du moment qu'ils restent secs ; un excès d'humidité, tant dans l'atmosphère que dans la terre, semble lui être préjudiciable, et c'est un peu pour cette raison que les Anglais l'abandonnent de plus en plus en la remplaçant par le trèfle. Seules, les gelées tardives du printemps paraissent pouvoir, et cela en raison même de sa précocité, arrêter ou du moins ralentir sa végétation. C'est là un point qu'il est bien important de se rappeler à propos des semencements ; le jeune plant de luzerne est très sensible au froid, et ce serait s'exposer à un échec presque certain que de confier trop tôt les graines à la terre.

V. LA LUZERNE (*suite*).

Toutes les terres conviennent à cette légumineuse, pourvu qu'elles soient profondes et perméables. Le mode de végétation de la luzerne étant connu, il est bien aisé de saisir pourquoi il faut, de

toute nécessité, que la terre soit profonde. Il n'est pas indispensable, remarquons-le bien, que le sous-sol soit exactement de même composition que le sol ; en disant profonde, nous voulons seulement faire comprendre que la couche végétale, quelles que soient sa nature et sa diversité, doit être au moins capable de porter les cultures les moins épuisantes.

On doit pouvoir faire jusqu'à trois coupes par année. On recommande de faire la première coupe un peu avant le plein épanouissement de la fleur, pour que les deux suivantes soient aussi vigoureuses que possible. Le fanage doit être exécuté avec tout le soin possible ; les feuillettes de la luzerne, qui sont les parties les plus riches de ce fourrage, se détachent très facilement de la tige, pour peu que le foin soit retourné ou chargé dans les voitures sans précaution.

VI. LA LUZERNE (suite).

Tous les animaux de la ferme apprécient le foin de luzerne ; les vaches laitières s'en trouvent très bien, et il donne beaucoup de vigueur aux chevaux de travail.

Verte, la luzerne est surtout profitable aux laitières, dont elle augmente le rendement et maintient le bon état ; il n'est pas économique de la faire pâturer ; elle est toujours trop forte, et les animaux en piétinent plus qu'ils n'en mangent.

Ajoutons, en terminant, qu'elle est aussi plante d'ensilage, et que, sous ce dernier état, mélangée avec un peu de paille, elle forme une très bonne ration d'hiver pour les vaches qui ne sont pas en pleine lactation.

Tels sont, en quelques mots, les avantages et les exigences de la luzerne, fourrage tout nouveau pour ce pays, mais qui peut jouer néanmoins, si on lui accorde la place qui lui est due et l'attention qu'il mérite, un rôle très important

dans l'amélioration de la culture et du bétail canadiens.

(Extrait du *Courrier de St-Hyacinthe.*)
J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Les écrivains modernes qui attaquent les anciens sont des enfants qui battent leur *nourrice*. (ACADÉMIE.)

Le Romain, comme ses ancêtres, ne fait rien pour vivre, il faut que son sénat ou son prince le *nourrisse*. (CHATEAUBRIAND.)

L'antiquité avait consacré le *noyer* au maître des dieux, à cause de l'excellence de ses fruits. (GUÉRIN.)

Un *noyé* s'accroche à un brin de paille. (Prov.)

Quoi ! pour *noyer* les Grecs et leurs mille vais-
[seaux,
Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux !
(DELLIE.)

La prose accuse le *nu* de la pensée ; il n'est pas permis d'être faible avec elle. (RIVAROL.)

Une morale *nue* apporte de l'ennui ;
Le conte fait passer la morale avec lui.
(LA FONTAINE.)

L'un n'est pas trop fardé ; mais sa muse est trop
[*nue* ;
L'autre a peur de ramper, et se perd dans la *nue*.
(BOILEAU.)

Saint-Amand *n'eut* du ciel que sa veine en par-
[tage.
(IDEM.)

Dans la *nuit* du tombeau j'enfermerai ma honte.
(RACINE.)

Tout m'afflige et me *nuit*, et conspire à me nuire.
(IDEM.)

Autrefois nul ne pouvait être *officier*,
s'il n'était gentilhomme.
(CHATEAUBRIAND.)

C'est le curé qui doit *officier* dans une
église.
(BESCHERELLE.)

Dans la confirmation, l'évêque *oint* avec du saint chrême le front de celui à qui il confère ce sacrement. (ACADÉMIE.)

Lorsque la résistance des frottements est trop grande, on la diminue beaucoup en enduisant les surfaces frottantes de quelque matière grasse, comme lorsqu'on met du vieux *oing* entre l'essieu et le moyeu d'une roue. (BRISSON.)

Dieu me garde de traiter comme vous dites celui qui est mon maître et l'*oint* du Seigneur. (SACI.)

On n'est pas vertueux pour n'avoir aucun vice. (AUBERT.)

Les autels *ont* leurs ministres, la loi a ses défenseurs. (BOSSUET.)

L'*once* s'apprivoise aisément; on la dresse pour la chasse. (BUFFON.)

M. de Réaumur avait prouvé que l'*once* d'or pouvait fournir un fil qui égalait en longueur quatre cent quarante-quatre lieues. (BONNET.)

Ordonnons que chaque *ordinand* nous présentera une attestation de trois publications faites à la paroisse de sa promotion future aux sacrés ordres de sous-diaconat, de diaconat et de prêtrise. (BOSSUET.)

L'*ordinant* doit célébrer la messe, et faire les cérémonies selon les ordres qu'il donne. (LITTRÉ.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Voilà où nous en sommes en matière de *liberté* de la presse: Vis-à-vis de Dieu, licence complète; vis-à-vis des hommes, liberté restreinte, arbitrairement restreinte.

2. Non seulement les patrons ne sont pas obligés de souffrir l'ingérence de certaines associations de nature maçonnique, comme la chevalerie du travail, mais

c'est un devoir pour eux de la repousser énergiquement.

3. Si les hommes ne nous jugeaient que d'après les choses qu'ils nous ont vu faire, notre réputation ne courrait pas tant de dangers.

4. En suivant avec le plus de précautions possibles les conseils que je t'ai donnés, tu deviendras utile et cher à tes concitoyens.

5. Les tristes souvenirs du choléra à Toulon et à Marseille doivent nous engager à se montrer soucieux des avantages sanitaires.

6. Des hygiénistes de presque toutes les parties du globe s'étaient donnés rendez-vous à Vienne.

7. C'est dans le trouble et l'agitation où nous avons trouvé la mort.

8. M. de Fallières croit que, quelque soit la décision du juge dans l'affaire Wilson, ce jugement sera rendu d'après les dictées de la conscience du magistrat.

9. Pourra-t-on cette année (1888) commencer les exercices du mois de saint Joseph, de manière à ce que le 31^e jour coïncide avec la fête du 19 mars?

10. Quelques rudes que fussent ces assauts, il semble que M. de F. ait eu plus à s'en féliciter qu'à s'en plaindre.

CORRECTIONS.

1..... à l'égard de Dieu, licence, complète; à l'égard des hommes, liberté restreinte, arbitrairement restreinte.

2..... l'ingérence.....

3..... ont *vus* faire.....

4..... le plus de précautions possible....

5..... à nous montrer.....

6..... s'étaient donné.....

7. C'est dans le trouble et l'agitation que.....

8.....quelle que soit la décision....

9..... du mois de S. Joseph de manière que.....

10. Quelques rudes.....

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. On a acheté 17 aunes $\frac{3}{4}$ d'étoffe pour faire des robes; il faut 3 aunes par robe; on demande combien de robes on aura avec ces 17 aunes $\frac{3}{4}$.

Réponse: 5 robes, plus 2 aunes $\frac{3}{4}$.

Solution:

$17\frac{3}{4} \div 3 = 5$ robes, plus 2 aunes $\frac{3}{4}$, ou les $\frac{3}{4}$ d'une robe.

II. Les $\frac{3}{4}$ d'un nombre sont 49; quel est ce nombre?

Réponse: 143.

Solution:

39 étant les $\frac{3}{11}$ du nombre, $11 = \frac{39}{\frac{3}{11}} = 13$; et $\frac{11}{11}$, ou le nombre lui-même, $= 13 \times 11 = 143$.

III. On demande le résultat de $\frac{4}{5}$ plus $\frac{5}{8}$ moins $\frac{2}{3}$ multiplié par $\frac{3}{4}$ divisé par $\frac{5}{6}$.

Réponse: $\frac{273}{120}$.

Solution:

Les fractions $\frac{4}{5} + \frac{5}{8} - \frac{2}{3}$ réduites au même dénominateur $= \frac{96}{120} + \frac{75}{120} - \frac{80}{120} = \frac{171-80}{120} = \frac{91}{120}$.

Les fractions $\frac{3}{4}$ et $\frac{5}{6}$ divisées l'une par l'autre $= \frac{3}{4} \div \frac{5}{6} = \frac{3}{4} \times \frac{6}{5} = \frac{18}{20} = \frac{9}{10}$.

Les fractions $\frac{91}{120}$ et $\frac{9}{10}$ multipliées entre elles $= \frac{91}{120} \times \frac{9}{10} = \frac{819}{1200} = \frac{273}{400}$, résultat demandé.

IV. On a 100 gallons de vin à \$1.25 le gallon, 50 gallons à \$1.30, et 75 gallons à \$1.45 le gallon. On les mêle ensemble, et l'on demande à quel prix il faut vendre le gallon du mélange pour gagner $12\frac{1}{2}$ centins par gallon.

Réponse: \$1.45 $\frac{5}{16}$.

Solution:

100 gallons à \$1.25 le gallon $= 100 \times 1.25 = 125.00$.

50 gallons à \$1.30 le gallon $= 50 \times 1.30 = 65.00$.

75 gallons à \$1.45 le gallon $= 75 \times 1.45 = 108.75$.

Le mélange comprend $100 + 50 + 75 = 225$ gallons, et sa valeur totale $= 125.00 + 65.00 + 108.75 = 298.75$.

Le prix d'un gallon de ce mélange $= \frac{298.75}{225} = 1.327\frac{1}{2}$, et le prix de vente demandé $= 1.327\frac{1}{2} + .12\frac{1}{2} = 1.45\frac{5}{16}$.

V. Combien coûterait un tapis qui aurait 7 verges $\frac{1}{2}$ de long sur 4 verges $\frac{2}{3}$ de large, à \$1.35 la verge carrée?

Réponse: \$48.60.

Solution:

La surface du tapis $= 7\frac{1}{2} \times 4\frac{2}{3} = 36$ verges.

Le coût du même tapis $= 1.35 \times 36 = 48.60$.

VI. On veut plafonner une pièce qui a 8 verges $\frac{1}{4}$ de long et 6 verges $\frac{7}{10}$ de large; le plâtrier demande \$1.25 par verge carrée. Quelle sera la dépense?

Réponse: \$69.09 $\frac{3}{8}$.

Solution:

La surface de la pièce $= 8\frac{1}{4} \times 6\frac{7}{10} = 55\frac{11}{20}$ verges carrées.

La dépense $= 1.25 \times 55\frac{11}{20} = 69.09\frac{3}{8}$.

VII. Combien faudra-t-il de carreaux de 6 pouces de large sur 3 pouces de long, pour carreler une salle de 36 pieds de long sur 25 pieds de large?

Réponse: 2700.

Solution:

La surface de la salle $= 36 \times 25 = 900$ pieds carrés.

La surface de chaque carreau $= 6 \times 3 = 18$ pouces carrés, ou $\frac{1}{4}$ pied carré.

Le nombre de carreaux demandé $= 900 \div \frac{1}{4} = 900 \times 4 = 3600$.

VIII. Combien faudra-t-il de briques de 8 pouces de long sur 3 $\frac{1}{2}$ pouces de large et 2 $\frac{1}{2}$ d'épaisseur, pour construire un mur de 45 pieds de longueur sur 15

pieds de hauteur et 2 pieds 9 pouces
dépaisseur ?

Réponse : 45822 $\frac{1}{2}$

Solution :

Le volume d'une brique = $8 \times 3\frac{1}{2} \times 2\frac{1}{2}$ =
70 pouces cubes.

Le volume du mur = $45 \times 14 \times 2\frac{3}{4}$ =
1856 $\frac{1}{4}$ pieds cubes.

Le même volume exprimé en pouces
cubes = 3207600.

Le nombre de briques = $\frac{3207600}{70} = 45,$
822 $\frac{1}{2}$.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE

UNE QUESTION D'ORTHOGRAPHE ET DE PRONONCIATION.

Monsieur le Directeur,

Faut-il écrire et dire *l'huron* (sans
calembour), comme on le fait dans une
revue de la province ? Les dictionnaires
classiques semblent aussi vouloir enle-
ver toute *aspiration* à ce mot.

D'où vient ce mot ?

La "*Relation*" de 1639, page 51, va
nous le dire, en parlant de la *coiffure* du
sauvage : "cette façon de cheveux lui
" (au Français) semblant des hures, cela
" le porta à appeler ces barbares *Hurons* ;
" et c'est le nom qui depuis leur est de-
" meuré.

M. l'abbé Ferland le rappelle dans la
note suivante (Vol. I, p. 93) :

" Le surnom de Hurons fut donné aux
" Wendats par les Français, à l'occasion
" de la manière bizarre dont ils arran-
" geaient leurs cheveux : ainsi attifée,
" leur tête ressemblait à une hure de san-
" glier."

Que faire et que dire après cela ?

Il est illogique, ce me semble, de pas-
ser de *la hure* à la conclusion *l'huron*,
ou *les-z-Hurons*.

GIOVANNI.

LECTURE POUR TOUS.

POUR LA GLOIRE.

(Extrait de la *Revue littéraire et artistique*.)

Dans notre siècle trop positif sans
doute, mais où l'activité et l'intelligence
humaines se sont agrandies d'une mer-
veilleuse façon, le bien-être, en s'éten-
dant, a engendré dans toute l'échelle so-
ciale les appétits de luxe et l'orgueil de
paraître. De là, l'augmentation normale
et forcée des besoins personnels d'où a
découlé cette déité nouvelle de l'Argent,
qui, de son rang incontesté mais non pas
supérieur dans les adorations humaines,
est monté à celui de Dieu unique sans
indifférents et surtout sans athées. On
lui bâtit des temples comme nos grands-
pères élevaient des cathédrales à leur
Dieu et nos pères des palais à leurs rois.
A vrai dire, cela ne nous regarde guère
et nous devons laisser le débat ouvert
entre les économistes et les moralistes.
A eux de batailler sur ce champ fécond
au nom de l'intérêt public et de l'hy-
giène sociale !

Il nous est permis pourtant d'exprimer
un regret et une tristesse, en voyant les
artistes pris de la même fièvre métallique,
désertant les sphères sereines de l'art pour
entrer dans l'immense ronde incessam-
ment tournée aux pieds du veau d'or.

Il est certain que les artistes sont des
hommes soumis à la faim et à la soif et
que tout cela s'achète ! Mais il me semble
que le tourbillon flottant de leurs rêves
et le vol aérien de leurs chimères au-
raient dû, mettant une invisible barrière
entre eux et l'affolement général, les pré-
server du mercantilisme dont nos aïeux,
artistes ou guerriers, se gardaient comme
d'une lèpre—la lèpre des Juifs.

Mais où sont les temps où l'on travail-
lait " pour la Gloire " ; où cette blanche
déesse, alors inviolée, avait des autels et

des dévots ? où les artistes, fiers de leur mission qu'ils croyaient sacrée, songeaient béatement à l'œuvre entrevue dans un vague désir de survivance et d'immortalité ? Temps naïf où les poètes, guesant par nécessité et de droit, obtenaient de minimes pensions qui leur permettaient de faire *de l'art pour l'art*, drapant fièrement la muse sous les haillons de la pauvreté et traversant le monde comme des étrangers ignorants de ses rigueurs matérielles ?

Tout cela s'est englouti bien rapidement sous l'avalanche du positivisme contemporain ; le piédestal de la Gloire s'est écroulé devant les flots euvahisseurs, et tous ces rêves mystiques se sont éteints parce qu'ils étaient encore de l'au delà, et qu'il ne faut plus de métaphysique.

Plus de Dieu, plus d'inspiration, plus d'âme, plus d'artiste ; un métier donc et un commerçant, cela est logique. Après tout, il nous est loisible de rêver encore et d'entrevoir à l'horizon, comme but suprême, la panse rebondie et débordante du sac d'écus que nous pouvons espérer depuis que le talent et même le génie sont cotés et étiquetés parmi les marchandises à prix fixe.

Au fond, dira-t-on, nous ne sommes pas coupables. Nous avons suivi le courant ; je le sais. Toute notre faute a été dans notre manque de force à le remonter—éternelle et insondable question du libre arbitre ! — Il me semble toutefois que les artistes, ces prédestinés, ont fait bien bon marché de leur dignité morale et prêté facilement la main à leur déchéance.

A l'heure qu'il est, l'intérêt commercial a éclipsé tout autre intérêt. On tient ouvertement boutique ; les articles diffèrent, voilà tout ! L'un vend du théâtre à l'acte, l'autre du roman à la page, un troisième de la toile peinte au mètre ; tout se mesure, et le temps employé "à l'affaire" fait beaucoup aujourd'hui,

quoi qu'en ait dit Molière qui ne parlerait plus de la sorte assurément. Ne parlons pas du journalisme que nous mettrons, et pour cause, en dehors de l'art. Il n'a plus qu'un but, "tirer de l'argent de tout et le plus possible." Or, pour cela il n'est pas de trucs ni de ficelles qu'on n'ait employés et avec succès.

Ainsi les résultats du labeur intellectuel sont assimilés à un produit quelconque auquel l'industriel fera subir les transformations les plus diverses pour en retirer la somme des utilités possibles. Il s'agit de faire donner à la pensée tout ce qu'elle peut rendre en la ressassant sous toutes les formes et la tournant dans tous les sens pour n'en pas perdre la moindre parcelle et en exprimer jusqu'au dernier suc. Aussi ne trouve-t-on guère de manuscrits inédits dans les tiroirs des littérateurs en vogue ; tout s'imprime, jusqu'aux bribes les plus infimes, et l'on voit sans cesse les auteurs à court de copie ramasser les vieux articles de journaux, traînant çà et là, pour en former, sous le titre de *Fragments* ou de *Mélanges*, un livre incohérent et sans unité de synthèse. Ainsi les sculpteurs, dont primitivement l'œuvre était unique, la resservent sous tous les modèles, dans toutes les manières, sans parler des groupes ou statues livrés au commerce et reproduits à l'infini. On se demande souvent quel peut bien être l'original. Un peintre, après avoir vendu un tableau et même la maquette initiale, en fera au besoin, sur commande, une réduction, au grand détriment de la valeur artistique de l'œuvre première. Tout poète à peu près content d'un récit en vers, songe à en tirer un roman, lequel roman sera mis au théâtre et pourra même, après avoir vu la scène à l'Odéon ou au Gymnase, fournir prétexte à quelque livret d'opéra. C'est ce qu'on peut appeler de l'utilitarisme pratique ou je h'y connais goutte. Du reste ces choses-là sont admises et pratiquées couramment, même par les auteurs les

plus en vue, et loin de s'en indigner, le public, cet incorrigible badaud, ne s'en étonne même pas. De plus, l'assimilation est telle entre le métier de l'artiste et celui d'un marchand vulgaire, que les mêmes procédés y sont de mode. Les succès s'y font de la même sorte, moitié par camaraderie complaisante, moitié par réclame payée, et il suffit de cinq louis bien offerts pour être déclaré le premier penseur du monde, comme le magasin connu pour vendre le meilleur marché. De là à conclure qu'en art comme en commerce "l'argent attire l'argent," c'est-à-dire le succès, il n'y a qu'un pas, et ce pas est ma foi presque franchi.

Du reste, le public lui-même s'est habitué à considérer les artistes comme des commerçants d'un genre spécial et à les classer d'après le bénéfice plus ou moins grand qu'ils savent tirer de leur art. X. est le premier peintre du jour, puisque sa peinture lui rapporte cent mille francs, et Z., ce révolutionneur annuel de la librairie, doit être un maître.

On ne demande plus d'un tableau ou d'un livre s'ils sont des *œuvres*, mais s'ils sont de *vente*, et la préoccupation première pour nous doit être, non pas de bien faire, mais de faire ce qui se vend. Les éditeurs et les marchands de tableaux ne voient pas plus loin et auraient tort de demander davantage puisqu'ils ont à exploiter l'artiste et non à le soutenir.

Beaucoup d'éditeurs dans une œuvre ne voient pas autre chose que le titre. Est-il ou n'est-il pas à sensation ? Tirera-t-il l'œil du client frôleur de vitrines, ou passera-t-il inaperçu dans la foule des livres amoncelés ? Leur esthétique littéraire ne va pas plus loin, et c'est facilement explicable, car pour eux le livre n'a pas à représenter autre chose que sa valeur marchande. Mais cette façon de voir, naturelle à l'éditeur, a engendré, par ricochet, chez l'écrivain, les anomalies les plus bizarres et même les plus honteuses. Un titre n'a plus à faire com-

prendre simplement ou clairement ce que renferme le livre, — valet placé au seuil pour annoncer ; — il n'a plus à exprimer l'idée mère de l'œuvre et à en synthétiser l'esprit : il doit faire la risette aux passants et les attirer par ses promesses et ses sous-entendus ; peu importe d'ailleurs qu'il soit en désaccord avec le livre, il n'a qu'à éclater et à séduire. Avez-vous envie d'acheter un roman nouveau, vous feuillotez le catalogue du libraire X. ou de son confrère Z. Un titre vous plaît, vous faites venir le volume vous promettant un récit de longue haleine et vous ouvrez un recueil de courtes nouvelles presque toutes déjà lues par vous dans les *Magazines*, ou les *Revue*s, mais portant au front le seul titre de la première, généralement inédite ; ce qui vous a trompé. C'est un truc et si vous y avez été pris, pourquoi vous plaindre ? Mais cela c'est le petit travers de la chose ; le péché mignon de la librairie actuelle. Il est une façon moins innocente de captiver l'acheteur, un procédé plus coupable pour forcer la vente : c'est le titre obscène ou graveleux. Souvent, je le sais, l'ouvrage est assez anodin et ne tient pas les promesses faites au public : c'est, il me semble, le plus bas degré de la honte que de pousser la vente d'une œuvre relativement saine par les fallacieuses attirances d'un titre mauvais, et je préfère un livre franchement canaille, qui ne cherchera pas à forcer la masse par une enseigne éclatante, qu'un livre à peu près propre flanqué d'une étiquette sadique. On excuse les coquins singeant les honnêtes gens pour avoir l'extérieur de la dignité perdue ; on méprise les honnêtes gens qui, pour parvenir à un but cherché, s'aplatissent jusqu'au rôle des coquins.

De là, la classification bien connue des succès de vente et des succès d'estime, et l'on sait quelle méprisante indulgence est professée pour l'auteur qui n'a su obtenir que les seconds, alors qu'il est si

commode, avec peu de talent, de viser aux premiers par l'originalité voulue—stigmaté des *impersonnels*— et l'étrangeté du sujet toujours facile à acquérir et si facilement gobée par la foule des épatés et des naïfs.

De là, les célébrités vite échafaudées, aux grondements du tam-tam; ces poètes arrivés en quelques mois au pinacle et faisant étalage de rimes sonores, autour de théories malsaines et abracadabrantes : gens doués d'un *virtuosisme* chatoyant—très voisin du bagout en tout cas, mais n'ayant aucune sincérité ni aucune envolée, et dont les emportements les plus farouches sentent le prémédité et le voulu, ni plus ni moins que l'essor de l'oiseau mécanique lancé dans l'espace après avoir été soigneusement monté à fond par la clef de l'inventeur. De là aussi les banalités traînantes de certaines productions, toujours les mêmes, dont s'abreuve le lecteur passif, uniquement parce qu'elles ont le don de l'intéresser au tissu plus ou moins bariolé d'une intrigue, et que, lorsqu'on a appris à le faire, il est bon de lire parfois, comme de dormir entre les repas, dans le but légitime de tuer le temps!

Je me suis imposé de ne nommer personne, mais j'estime ces allusions suffisamment transparentes.

Il serait facile de pousser plus au noir la peinture de cette plaie contemporaine, d'enlever un à un les bandages et les linges qui la recouvrent pour en montrer à nu la profondeur gangreneuse et béante. Mais c'est la besogne triste du moraliste plus que le travail du critique.

Il m'a semblé qu'à notre époque de camaraderie et de courte échelle scandaleuses, au milieu des admirations banales ou vendues, et des congratulations mutuelles, une voix pouvait carrément se faire entendre, et qu'indignés comme jadis Jésus au spectacle de la synagogue souillée par le trafic des marchands, nous avons tous le droit de crier à la

face de ces nouveaux Juifs: " L'Art avait jadis un temple et vous en avez fait un bazar!"

Je sais bien que nous ne pouvons pas vivre de "fumée"—suivant la vieille expression—et que tout travail doit porter son fruit, mais de là à considérer l'argent comme but suprême, il y a un abîme. L'ouvrier voit autre chose que sa paie, il tient à l'honneur de finir et parachever son ouvrage pour ne rien devoir à ceux qui l'emploient; le médecin et l'avocat repoussent le mot *salaires* comme indigne de leurs efforts d'intelligence et demandent des *honoraires* à leurs clients; et vous, artistes, dont la mission est encore plus noble et plus grande, vous n'auriez que le désir d'acquérir et d'amasser, vous considéreriez votre tâche sublime comme le travail d'un ouvrier à ses pièces et ne verriez dans votre talent qu'un doux métier de fainéant, un moyen facile d'acquérir l'or nécessaire à la somptuosité de votre vie de blasé! Je les hais d'ailleurs d'une haine vivace tous ces inutiles encombrants qui barrent la route aux talents vrais et rabaisent par la vilénie de leurs caractères cette pléiade des artistes dans laquelle ils n'auraient pas dû être admis. Ils étaient nés avec des aptitudes commerciales et des facultés pratiques; que n'ont-ils pas suivi la voie qui les menait à la bourse ou à la banque, dans ces métiers de manieurs d'argent pour lesquels ils étaient faits?

Je les hais, ces saltimbanques déguisés en littérateurs ou en peintres, en sculpteurs ou en poètes, geais bourgeois parés des plumes du paon, qui se sont pavanés avec tant d'importance aux yeux de la foule, que celle-ci ne sait plus distinguer le modèle de la caricature et applaudit aux grotesques turlupinades des cabots jouant leur rôle et tendant la sébile pour ramasser les gros sous, plus qu'aux œuvres profondes et saines des artistes convaincus et des penseurs.

Je les hais, ces Hercules forains, soule-

vant des poids énormes... en carton, et ces marchands de coco... qui vont criant sans cesse : à la fraîche !... et vous servent une insipide eau tiède croupie depuis de longues heures dans leur réservoir de fer-blanc. Je les hais, tous ces camelots qui ont envahi peu à peu le forum transformé par eux en marché, tous ces pitres faisant le boniment et des grimaces à la porte de leurs baraques vides, grands pontifes à demi-souls de religions nouvelles et monstrueuses ; tous industriels de bas étage, vivant scandaleusement de l'art comme certains popes russes de l'autel ; juiverie nouvelle de la pensée étouffant les vrais artistes qui sont de mauvais marchands, comme l'invasion juive en France a ruiné le commerce indigène parce que le Français est toujours un peu un artiste sans défense, tandis que le Juif n'est qu'un habile et terrible su-cœur d'or.

Par bonheur, des âmes d'élite ont su résister au courant malsain. Il est encore des amants de la gloire immaculée, et des consciencieux qui voient plus loin qu'un succès scandaleux.

Ils demandent en paiement de leurs œuvres vécues autre chose que de la monnaie courante. Ce sont les survivants de l'art incorruptible et de la pensée hautaine, ce sont les travailleurs silencieux qui produisent moins pour le présent que pour l'avenir et gardent avec une noble jalousie la dignité de l'artiste et l'aristocratie du penseur.....

LA LEGENDE ET LA VERITE.

LA CHANSON DE MARIE STUART.

Adieu, plaisant pays de France !

On vient d'organiser à Péterboroug un musée de reliques, d'objets ayant appartenu à Marie Stuart. Si le *Manuscrit de Buckingham* y figure, ce sera le cas de

contrôler l'assertion de l'*Anthologie* de Monet, d'après laquelle la *Chanson dite de Marie Stuart* serait tirée de ce manuscrit. Disons-le tout de suite, on ne l'y trouvera pas. Elle n'est pas de la reine d'Ecosse. L'auteur de cette chanson célèbre est Meusnier de Querlon, illustre littérateur du XVIII^e siècle, que le nom de Marie Stuart a sauvé de l'oubli où il rentre dès que la chanson n'est plus en question. Il est, en outre, certain que s'il n'avait pas eu l'ingénieuse idée d'attribuer son œuvre à l'infortunée victime d'Elisabeth, jamais ces sentimentales strophes n'auraient fait couler nos larmes et déchiré notre cœur. Il ne suffit pas d'avoir fait de bons vers pour les voir adopter par le public, il faut du crédit, et Querlon n'en avait guère. On le comprend. Il se plaisait aux mystifications littéraires, dont la *Chanson* nous fournit une preuve et dont son livre, publié en 1761, les *Innocentes impostures, ou Opuscules*, de M. X..., nous apporte une autre.

On se prend même à se demander si Querlon ne s'est pas vanté en s'attribuant la paternité de la *Chanson*. A la vérité, elle n'était pas connue avant lui, raison majeure, sans compter les autres, pour que Marie Stuart ne l'ait pas composée.

L'auteur — nous admettons jusqu'à preuve du contraire que ce soit Querlon — s'est inspiré du passage suivant de Brantôme :

“ Elle, les deux bras sur la poupe de la galère du costé du timon, se mit à fondre à grosses larmes, jetant toujours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle était partie, prononçant toujours ces tristes paroles : “ Adieu, France ! ” jusqu'à ce qu'il commença à faire nuit... Elle voulut se coucher sans avoir mangé, et ne voulut descendre dans la chambre de poupe, et lui dressa-t-on là son lit. Elle commanda au timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et découvroit encore le terrain de France, qu'il l'éveillast et ne craignist de l'appeler : a quoy la fortune

la favorisa, car le vent s'étant cessé et ayant eu recours aux rames, on ne fit guère de chemin cette nuit; si bien, que le jour paroissant, parut encore le terrain de France, et, n'ayant failli le timonnier au commandement qu'elle lui avoit fait, elle se leva sur son licet et se mit à contempler la France, encore et tant qu'elle put... Adonc redoubla encore ces mots: "Adieu, France! Adieu, France! Je pense ne vous voir jamais plus!"

Si Marie Stuart, au lieu de ces touchants adieux partis du cœur, avait tiré de son esprit les strophes en question, il est certain que Brantôme n'aurait pas manqué de les citer. Je n'en veux pour preuve que ce fait que le célèbre chroniqueur a cité d'autres stances qu'il attribue à Marie Stuart, et qui d'ailleurs ne sont pas d'elle, ainsi que l'a démontré M. le docteur Galy, d'après un manuscrit tiré de la bibliothèque de Brantôme. Pourquoi celui-ci aurait-il négligé d'illustrer le récit de la scène que nous venons de reproduire d'une si touchante inspiration poétique, quand il a recueilli avec soin d'autres vers soi-disant émanés de la plume de Marie Stuart?

Les preuves de la paternité de M. Querlon sont d'ailleurs abondantes et résultent toutes de son aveu. La lettre par laquelle il confesse sa supercherie a fait partie de la collection d'autographes de Castil-Blaze. Cette lettre est adressée à l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui y fait allusion dans un article de *l'Esprit des journaux* (septembre 1781), retrouvé par Edouard Fournier. Voici comment il s'exprime:

"Marie Stuart est-elle auteur de la chanson qui lui est attribuée dans *l'Anthologie*? Feu M. de Querlon m'a assuré l'avoir faite lui-même. Cette assertion d'un homme qui était vrai, tranche la question."

D'autre part, M^{me} de Norbelly, fille de M. de Querlon, prenait, paraît-il, plaisir à raconter la supercherie imaginée par

son père et à admirer le chemin qu'elle avait fait dans l'univers.

Philarète Chasles a été l'un des plus ardents à planter la cognée dans cette légende:

"Beaucoup de cœurs sensibles, dit-il, se révolteront si j'ose dire que Marie Stuart n'a jamais fait que de mauvais vers, et que ce petit couplet tant répété:

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie...

n'est qu'une mystification de journaliste, avouée par le journaliste Querlon, et néanmoins reproduite à satiété, dans des torrents de larmes et d'encre sortis de plumes bien taillées et sentimentales. Querlon a imprimé l'aveu de sa faute, et néanmoins *dictionnaires* et *biographies*, *bibliographies*, *albums*, *notices* et le reste, ont reproduit fidèlement la légende; elle est encore écrite et imprimée dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud. Mais la vérité vaut-elle qu'on la dise? Plusieurs pensent que non, je crois que oui, j'ai tort peut-être."

Assurément non, Philarète Charles n'a pas tort. Rien n'est beau que le vrai. Au point de vue de la vérité, le procès de béatification introduit à Rome en faveur de Marie Stuart aura précisément pour effet de jeter une certaine lumière sur la reine d'Ecosse et sur la victime d'Elisabeth, deux personnes en une seule qu'il faut avoir bien soin de distinguer, au risque d'admirer d'un bloc le meurtre et l'expiation, les vices et les vertus.

(*Courrier de Vaugelas.*)

HYGIENE.

DE LA VENTILATION DES APPARTEMENTS.

Si au dehors nous sommes obligés de prendre l'air comme il est, froid ou chaud, sec ou humide, dans nos habitations nous pouvons jusqu'à un certain point

le modifier et l'amener au degré de température et d'humidité le plus convenable. Mais nous l'altérons aussi dans sa nature par ce seul fait que nous le respirons ; nous l'appauvrissons en oxygène, et nous remplaçons ce gaz par l'acide carbonique, qui est irrespirable. Bien plus, les lumières artificielles, comme les bougies, les lampes, les becs de gaz, y répandent aussi de l'acide carbonique et un gaz plus dangereux encore, l'oxyde de carbone. Il importe donc que l'air des chambres habitées puisse se renouveler facilement. C'est en cela surtout que les cheminées sont utiles ; l'air chaud qu'elles renferment, poussé de bas en haut par l'air froid de la pièce, monte et appelle à sa place l'air de la chambre et l'air du dehors, qui arrive soit par les interstices des portes et des fenêtres, soit par les ventouses. C'est ainsi que se produit le renouvellement d'air nécessaire à l'alimentation de la combustion et à la ventilation de la chambre. Les poêles, tout en ayant un plus fort tirage que les cheminées, consomment cependant moins d'air, à cause des petites dimensions de l'ouverture par laquelle cet air s'introduit ; ce sont donc des appareils ventilateurs fort imparfaits, surtout dans des pièces bien closes. En outre, par cela même qu'ils échauffent fortement l'air sans le renouveler suffisamment, ils le dessèchent. Aussi faut-il, pour éviter cet inconvénient, placer sur le poêle un vase large plein d'eau, que la chaleur vaporise. (Extrait des "Reproductions" du *Manitoba*.)

LA POPULATION DE MONTRÉAL.

Les officiers chargés par les autorités municipales de Montréal de faire le recensement de cette ville viennent de terminer leurs travaux.

La population totale de notre ville atteint le chiffre de 185,544 âmes. Le ta-

bleau suivant montre la population des différents quartiers d'après le recensement fait par le gouvernement en 1881 et celui que vient de faire faire la corporation :

Quartiers	1881	1887
Sainte-Anne.....	20,443	25,442
Ouest.....	842	2,999
Centre.....	827	1,434
Est.....	2,966	4,186
Saint-Louis.....	19,375	22,308
Saint-Jacques.....	25,398	28,288
Sainte-Marie.....	22,733	27,226
Saint-Antoine.....	33,845	42,041
Saint-Laurent.....	14,318	16,447
Saint-Jean-Baptiste.....	5,874	8,834
Hochelega.....	4,111	6,339

Les chiffres du recensement de 1881 donnaient à Montréal une population de 150,732. Cette population s'est donc accrue en six ans de près de 35,000 âmes.

CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

Voici quelques données sur le progrès du catholicisme en Angleterre. Ces chiffres sont fournis par le *Catholic Directory* de 1888.

Le nombre des prêtres est maintenant de 2,648, y compris les religieux expulsés de France. Il y a 1,631 églises et chapelles, c'est-à-dire 21 de plus que l'année dernière. Dans le courant de l'année 1887, il y a eu 78 ordinations tant pour le clergé séculier que pour le clergé régulier. Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il y a maintenant 25 archevêques catholiques, 86 évêques, 16 vicaires apostoliques et 10 préfets.

L'Angleterre compte 1,354,000 catholiques ; l'Ecosse, 326,000 ; l'Irlande, 3,961,900.

En ajoutant à ces chiffres ceux des catholiques répandus dans les colonies, on peut les évaluer à 9,628,000.

Ils sont représentés au parlement par 32 pairs du royaume, 5 membres de la chambre des Communes anglaises et 75

Irlandais. Enfin, le conseil privé de la reine compte 9 catholiques.

Comme on le voit, le catholicisme est devenu maintenant une véritable force dans le Royaume-Uni.

VARIÉTÉS.

Fertilité du Canada.— “ La province d'Ontario, dit un journal de Québec, produit plus de blé par acre que New-York, la Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, le Missouri, la Californie et le Kansas; elle produit plus d'avoine que New-York, la Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, le Missouri et le Kansas. Quant à l'orge, elle en produit plus que New-York, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, le Nebraska et la Californie.”

Ajoutons à cela que la province de Québec est le pays au monde où la propriété immobilière est le moins taxée et où les terres des cultivateurs sont le moins grevées d'hypothèques. 90 pour cent de nos cultivateurs sont rois et maîtres chez eux.

—Le dernier recensement donne au Canada une étendue de 3,610,275 milles carrés.

Le Canada est aussi vaste à lui seul que toute l'Europe, qui n'a que 3,755,002 milles carrés. Il est trente fois plus grand que l'Angleterre et l'Irlande réunies, qui ne dépassent pas 121,115 milles carrés, et excède de 600,000 milles le territoire des États-Unis.

Le monde entier couvre une étendue de 52,511,004 milles carrés, et sa population est approximativement de 1,433,887 000 habitants; le Canada se trouve, par conséquent, à plus d'une quatorzième partie de la population terrestre.

—L'industrie des tissus de coton au Canada emploie chaque année 60,000 balles de coton d'une valeur totale d'à peu près \$3,000,000, fait mouvoir environ 500 fuseaux et donne de l'ouvrage à

9,000 ouvriers. Le capital total de cette industrie au Canada est évalué à \$8,000,000.

— Il y a 7,000,000 de fumeurs aux États-Unis et l'*American Grocer* calcule que ces sept millions de fumeurs dépensent annuellement en tabac \$256,500,000.

Cette somme représente une dépense de \$58,54 par individu.

—Les pertes causées par les grèves en Amérique, pendant les six dernières années, se montent à environ \$60,000,000. Ces pertes ont été éprouvées par les ouvriers seulement, tandis que la perte des patrons, par suite de ces grèves, s'est élevée à environ \$34,000,000.

—On parle à Paris, depuis quelque temps, d'entreprendre la construction d'un autre tunnel alpin à travers le Simplon, en opposition à celui de St-Gothard. La distance du nouveau tunnel ne serait que 12 milles, et raccourcirait de plusieurs heures la distance entre Paris et l'Italie centrale et sud. La construction de cette voie prendrait de quatre à six ans et coûterait environ \$16,000,000.

— Le bureau des statistiques au ministère des finances à Washington vient de publier un tableau du commerce extérieur des États-Unis pendant l'année fiscale finissant le 30 juin dernier. Le montant total des exportations s'est élevé à \$752, 702, 675 au lieu de \$751, 988, 240 pendant l'exercice précédent, et celui des importations a été de \$752, 425, 843 au lieu de \$674, 029, 792 pendant l'année finissant le 30 juin 1886. La différence entre les exportations et les importations n'est donc que de \$273, 832; les exportations de marchandises dépassent les importations de \$24, 500, 000, et le mouvement des métaux précieux accuse une augmentation de 24 millions de dollars, car les États-Unis ont importé pendant l'année fiscale qui vient de finir \$33, 207, 714 d'or, alors qu'ils n'exportaient que \$9, 033, 313 d'argent.

Le Nébraska.—En indien ce nom veut dire la "rivière basse." Ce territoire fut érigé en 1854 et fut admis dans l'Union américaine en 1867.

Le Nébraska couvre une superficie de 76,855 milles carrés; la plus grande largeur du nord au sud est de 210 milles, la plus grande longueur au centre est de 420 milles. La rivière Plate traverse le Nébraska de l'est à l'ouest. Cet Etat est formé par 80 comtés.

A Omaha, la température moyenne en hiver est de 20 à 34 degrés; en été, elle est de 72 à 78 degrés. Au port Kearney, la chute moyenne de la pluie est de 25 pouces.

Omaha est la principale ville du Nébraska; elle a une douane et est un entrepôt considérable de commerce. Sa population est de 61,835. Lincoln est une ville qui promet; elle renferme l'Université de l'Etat. En 1870 la population de cette ville était de 2,441, en 1885 elle était de 20,004. Plattsmouth a une population de 5,726; Nebraska City de 5,597.

Il y a 63,389 fermes dans le Nébraska.

La terre faite a une valeur moyenne de \$73; la terre boisée de \$25,65.

La récolte en 1884 a été comme suit :

Maïs.....	122,100,000	boisseaux
Blé.....	28,325,000	do
Avoine.....	21,630,000	do

Le seigle, le sarrasin, l'orge, le chanvre, le lin, viennent en abondance dans cet Etat. Il en est de même des poires, des prunes, des raisins, des baies de toutes sortes.

Le Nébraska arrive bon huitième comme orge et maïs; neuvième comme seigle.

Traitement des principaux officiers de cet Etat :

Gouverneur.....	\$2,500
Lt-Gouverneur.....	6 par jour
Secrétaire d'Etat.....	2,000
Trésorier.....	2,500
Auditeur des comptes publics....	2,500

Procureur-général.....	2,000
Surintendant de l'Instruction publique.....	2,000
Secrétaire du conseil d'Agriculture.....	1,000
Commissaire des Terres de la Couronne.....	2,000
Juge en chef.....	2,500
Juge de district.....	3,500
Percepteur du revenu de l'intérieur.....	4,500
Arpenteur-général.....	2,000
3 agents des Indiens de \$1,200 à	1,600

Les lois qui régissent les ranches sont excellentes. Les pâturages du Nébraska sont célèbres. L'élevage est la principale source de revenu de cet Etat, après l'agriculture.

Il y a des agences de terres à Dacotah City, à Norfolk, à Grand Island, à Lincoln, à Béatrice, à Bloomington et à North Platte.

Le total de la population du Nébraska est de 452,402, répartie ainsi :

Population masculine.....	249,241
Population féminine.....	203,161
Nés dans l'Etat.....	354,998
Etrangers.....	97,414
Blancs.....	449,764
Mulâtres.....	2,385
Chinois.....	18
Indiens.....	235

Le Nébraska est représenté par 33 sénateurs et par cent députés; ils sont nommés pour deux ans. Leur traitement est de \$3 par jour et ils ont 10 cents par mille comme indemnité de frais de route. La durée de la session de la législature ne peut pas dépasser quarante jours.

Il y a dans cet Etat 129,042 votants. L'armée des Etats-Unis, les idiots et les criminels n'ont pas le droit de vote.

Le Nébraska possède neuf collèges. Le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles publiques est de 135,511; leur âge varie de 5 à 21 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 7%, par convention particulière il peut être porté à 10%. L'usure perd les intérêts et les frais.

En 1865, il y avait dans l'Etat du Nébraska 122 milles de chemin de fer en opération; en 1885, il y en avait 2,891 milles.

La Californie.—Ce mot vient de l'espagnol; il veut dire la "Fournaise chaude."

Les Espagnols s'établirent à San-Diego, en 1850.

Elle couvre une superficie de 158,360 milles carrés. Sa longueur est de 770 milles; sa largeur est de 330 milles de côtes. La baie de San-Francisco est le meilleur havre de toute la côte ouest.

Cinquante-deux comtés forment la Californie.

En hiver la température moyenne à San-Francisco est de 50° à 55° degrés; en été elle est de 58° à 69°. La chute moyenne de la pluie a Sacramento est de 20 pouces.

San-Francisco est une des grandes villes des Etats-Unis. Elle est le port d'où partent les lignes régulières de l'Australie, Panama, le Mexique, la Chine et le Japon; sa population est de 233,959. Sacramento est la capitale; population 21,420. Les autres villes sont Oakland, population 34,555; San-José, population 12,567; Stockton, population 10,232; Los Angelos, population 11,183.

Il y a un arsenal maritime des Etats-Unis dans la baie de San-Pablo.

La Californie compte 35,934 fermes. La terre faite a une valeur moyenne de \$27,16; la terre boisée, de \$8.55.

Cet Etat est peut-être le plus fertile de l'Union américaine. Le sol est riche, le climat excellent: on peut faire aisément deux récoltes par année dans le même champ.

La récolte en 1884 a été comme suit:

Mais.....	8,800,000	boisseaux
Blé.....	44,320,000	do
Avoine.....	2,149,000	do

Traitement des principaux officiers de cet Etat:

Gouverneur	\$6,000
Secrétaire d'Etat.....	3,000
Trésorier	3,000
Contrôleur	3,000
Secrétaire de l'Instruction publique.....	3,000
Bibliothécaire.....	3,000
Juge de district.....	5,000
2 percepteurs du revenu, de \$3,125.....	6,250
Percepteur de la douane à San-Francisco.....	7,000
Agent des pensions.....	4,000
Surintendant de la mon- naie.....	4,500
Aide-Surintendant de la mon- naie.....	

La Californie est célèbre par ses fruits. Elle compte 4,000,000 d'arbres fruitiers appartenant au climat tempéré et 250,000 arbres fruitiers appartenant aux tropiques. La région de la vigne s'étend au nord du 41°: elle a une largeur de 100 milles et contient au delà de 21,000,000 de ceps.

On élève beaucoup de moutons en Californie. On y a introduit aussi les chèvres de Cashmere, qui promettent beaucoup.

La Californie arrive bon premier comme orge, vignes, moutons, or et mercure; troisième comme houblon; cinquième comme blé et sel; septième comme soieries; huitième comme argent et savon.

La population totale de cet Etat est de 864,694, divisée ainsi:

Population masculine.....	518,176
" féminine.....	46,518
Nés dans l'Etat.....	571,820
Etrangers.....	282,874
Blancs.....	767,181
Mulâtres.....	6,018
Chinois.....	75,132
Japonais.....	86
Indiens.....	16,277

Cet Etat a droit à 40 sénateurs et à 80 députés: les premiers sont élus pour 4 ans, les seconds pour deux ans. Leur

traitement est de \$8 par jour, ils ont 10 centins par mille comme frais de route, plus \$25. La durée de la session de la législature ne peut pas dépasser 60 jours.

La Californie compte 262,583 votants. Les idiots, les Indiens, les criminels, les Chinois n'ont pas le droit de voter.

216,330 élèves fréquentent les écoles publiques. Leur âge varie de cinq à dix-sept ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 7 pour cent ; par convention particulière l'usure est tolérée.

L'Orégon.—Mot espagnol qui veut dire "*Thym sauvage.*" Les Américains s'accordent pour donner au capitaine Gray, de Boston, la gloire de la découverte de ce pays en 1792 ; mais bien longtemps avant cette date cette région était connue des Canadiens-Français, qui venaient y faire la chasse. Il y avait à Astoria, en 1811, un poste pour la traite des fourrures. L'Orégon fut érigé en territoire en 1848, et il fit partie de l'Union américaine en 1859.

Il couvre une superficie de 96,030 milles carrés ; sa longueur moyenne est de 360 milles ; sa largeur de 260 milles ; il couvre 300 milles de côtes. La rivière Colombia, qui traverse cet Etat, offre 300 milles de rivages. 67 comtés composent l'Orégon. En hiver, la température moyenne à Portland est de 38 à 46 degrés, en été elle est de 62 à 68 degrés. A Dallas, la chute moyenne de la pluie est de 22 pouces ; au fort Hoskins, elle est de 67 pouces.

Les ports d'entrée sont Portland, Astoria et la baie de Coos ; il y a des douanes à Oregon City, Roseburgh et la Grande.

Portland est la principale ville de l'Orégon ; elle a une population de 33,400. Salem est la capitale de l'Etat.

L'Orégon renferme 11,217 fermes, 20,000,000 d'acres en chiffres ronds en labour et le reste en pâturages. Il y a 10,000,000 d'acres en forêts. La terre faite a une valeur moyenne de \$21,72 ; la terre boisée de \$4,50.

Le blé de l'Orégon a une réputation comme farine et comme poids. Souvent le boisseau pèse 65 livres.

En 1884 on a récolté :

Blé.....	15,462,000 boisseaux
Avoine.....	5,470,000 do

Tableau des traitements des principaux officiers de l'Etat :

Gouverneur.....	\$1,500
Secrétaire d'Etat, auditeur et contrôleur..	1,500
Trésorier.....	800
Surintendant de l'Instruction publique...	1,500
Bibliothécaire.....	500
Juge en chef.....	2,000
Deux juges puinés.....	2,000
Juge de district.....	3,000
Percepteur des douanes à Astoria.....	13,000
Evaluateur.....	3,000
Arpentour-général.....	2,500

L'Orégon retire de beaux revenus de l'agriculture et de l'élevage. Sa laine a une grande réputation sur le marché. Il est aussi riche en mines. L'or s'exploite dans les comtés de Jackson, de Joséphine, de Baker et de Grant ; le cuivre dans les comtés de Josephine, de Douglass et de Jackson ; le minerai de fer dans tout l'Etat, et le charbon le long de la côte.

Le commerce d'exportation consiste principalement en blé, farine, bois et saumon en conserve. On compte pour au delà de 10,000,000 de pieds de bois par année et on exporte au delà de 600,000 boîtes de saumon en conserve.

Le total de la population de l'Orégon est de 174,768 ; elle se divise ainsi :

Population masculine.....	103,381
" féminine	71,387
Nés dans l'Etat.....	144,265
Etrangers.....	30,503
Blancs.....	163,075
Mulâtres.....	486
Chinois.....	9,510
Indiens.....	1,694

L'Orégon est représenté par 30 sénateurs et par 60 députés. Les premiers sont élus pour quatre ans et les seconds pour deux ans. Leur traitement est de \$3 par jour et 15 cents par mille d'indemnité de frais de route. La session de la Législature ne peut pas dépasser une durée de 40 jours.

Il y a dans l'Etat de l'Orégon 59,629 votants. L'armée des Etats-Unis, les idiots, les aliénés, les criminels et les Chinois n'ont pas le droit de voter.

Il y a sept collèges dans l'Orégon ; 65,216 élèves fréquentent les écoles publiques. Leur âge varie de 4 à 20 ans.

Le taux légal de l'intérêt est de 8,070. Par convention particulière il peut être porté à 10 070.

L'usure perd tout droit au recouvrement du capital et de l'intérêt.

PENSÉES DIVERSES.

—La jeunesse est la fleur de toute une nation ; c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits.

—Les méchants sont comme les mouches, qui parcourent le corps d'un homme, et ne s'arrêtent que sur ses plaies.

—La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. B. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.